Les espaces agricoles 1/2

Qualités générales

Le paysage est cohérent, homogène et ouvert, essentiellement structuré par:

- Les ripisylves
- Les voies et leur accompagnement végétal: les alignements d'arbres (particulièrement les platanes) font partie du «langage» du territoire. En particulier au sud du territoire, le long des axes de communication, ils donnent le volume et l'échelle de la route et rythment la perception des paysages
- Les haies agricoles, même si leur importance est moindre qu'autrefois
- La présence des mazets, élément identitaire et patrimonial qui ponctue le paysage
- Le canal de Gignac, qui suit la courbe de niveau de 70 mètres d'altitude, et marque une limite entre les secteurs situés près de la plaine alluviale et ceux plus en hauteur, qui n'ont pas bénéficié de l'irrigation apportée par cet ouvrage. Cette limite est aussi d'ordre topographique: le canal marque la séparation entre le paysage plat de la plaine et les paysages plus vallonnés qui marquent l'est du territoire communal

Proposition de périmètre

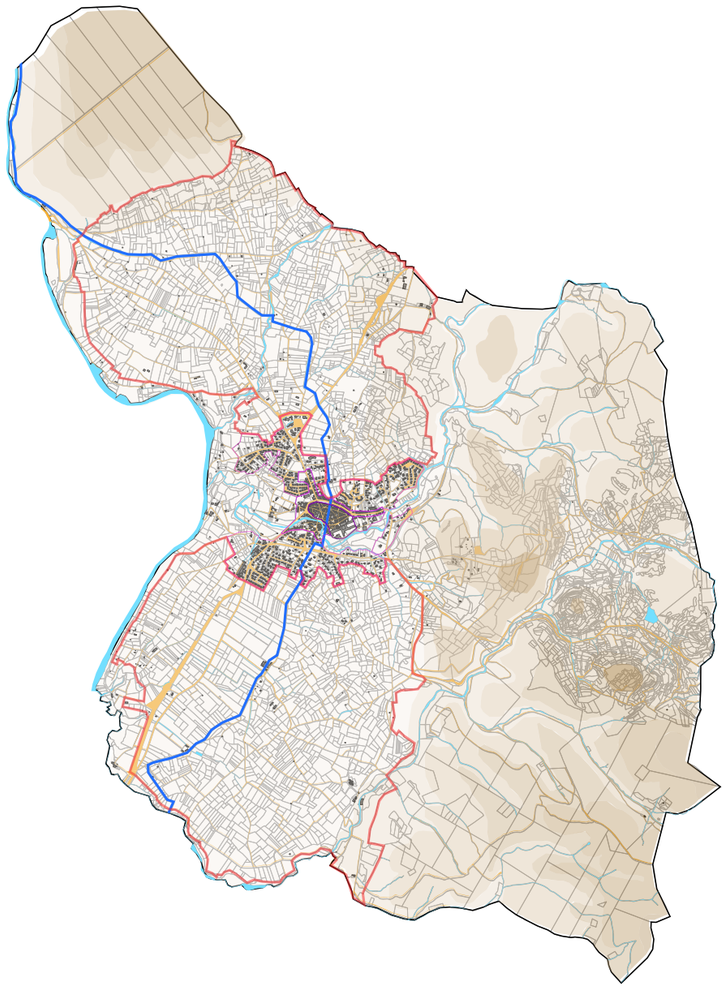

Illustrations

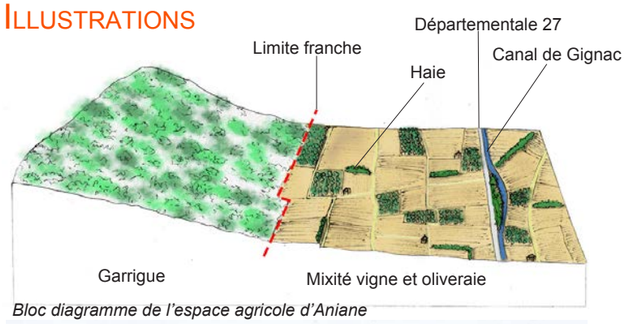

Bloc diagramme de l'espace agricole d'Aniane

Vue d'un mazet et d'une restanque

Alignement d'arbre - D32e15

Canal de Gignac

Altérations

Le phénomène de cabanisation, lié au développement des friches agricoles, constitue une menace sur le paysage agricole, déjà considérablement touché par le mitage.

Parcelle vouée à l'enfrichement Parcelle en friche (fermeture du paysage)

Présentation

La plaine de Gignac est la plus septentrionale des grandes plaines de l'Hérault. Elle est cernée par de hauts reliefs de causses et de garrigues:

- au nord, les garrigues et les causses de Saint-Guilhem-le-Désert,
- à l'est, les reliefs moins puissants des garrigues boisées montpelliéraines.
- et l'ouest du territoire d'Aniane est marqué par les ripisylves qui accompagnent d'Hérault

A sa sortie des gorges de Saint-Guilhem-le-Désert, le fleuve Hérault débouche brutalement dans ce large amphithéâtre ouvert vers le sud. Ses alluvions déposés depuis le quarternaire et son exposition lui donnent une vocation agricole qui impregne le paysage, où la domination de la vigne est particulièrement forte.

Caractéristiques générales

Les dépôts quaternaires ont tapissé la plaine, aplanissant les reliefs, à l'exception des reliques de garrigues accrochées sur des Puechs. La plaine est caractérisée par l'omniprésence de la vigne qui occupe l'essentiel des cultures, et ponctuellement, d'oliveraies mêlées à des taches de garrigues à la faveur de reliefs et d'affleurements calcaires.

L'ensemble dessine des paysages remarquables, rehaussés par les tons chauds des terres rubéfiées rougies par les oxydes de fer.

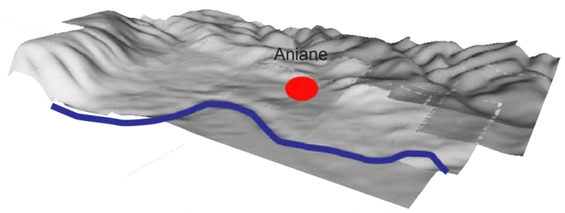

*Aniane dans un écrin de nature (proportion *3) - Google earth*

Sud d'Aniane, vue depuis la RD 32

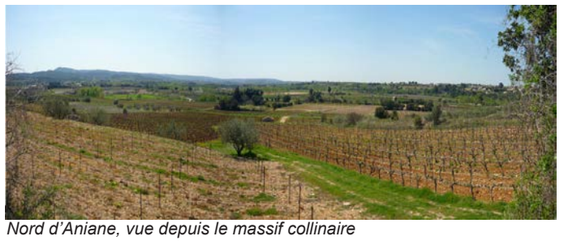

Nord d'Aniane, vue depuis le massif collinaire

Les espaces agricoles 2/2

Orientations règlementaires

Contenir le mitage en cours et la banalisation progressive du paysage agricole: endiguer le processus de simplification excessive du paysage par la disparition des structures paysagères (arbres isolés, bosquets, murets, mazets, haies, …).

Valoriser et matérialiser l'expression du parcellaire, gage du maintien de l'histoire des lieux, par la plantation et l'entretien des haies et fossés qui façonnent le paysage et permettent une gestion raisonnée du territoire agricole.

Pérenniser l'activité agricole et son rôle dans la structuration du paysage: l'image de qualité de la viticulture doit désormais aussi porter sur l'espace même de production, en protégeant les paysages viticoles remarquables, et en maîtrisant l'évolution des pratiques et des besoins liés à l'activité agricole.

préserver et valoriser la présence végétale liée à l'activité agricole; associer les pratiques agricoles à la valorisation des paysages et au développement de la biodiversité; encadrer la qualité architecturale des constructions agricoles et viticoles isolées, et favoriser leur accompagnement végétal; encadrer l'évolution de l'agriculture vers des pratiques plus «pérennes» (entretien des haies, etc.), en lien avec les objectifs liés à la charte des bonnes pratiques environnementales (AOC).

Favoriser l'accompagnement des voiries historiques par des plantations d'arbres en alignements continus de manière régulière (appui des lignes de force).

Préserver et favoriser la perméabilité des sols (alimentation de la nappe phréatique et prévention du risque d'inondation).

Synthèse des enjeux

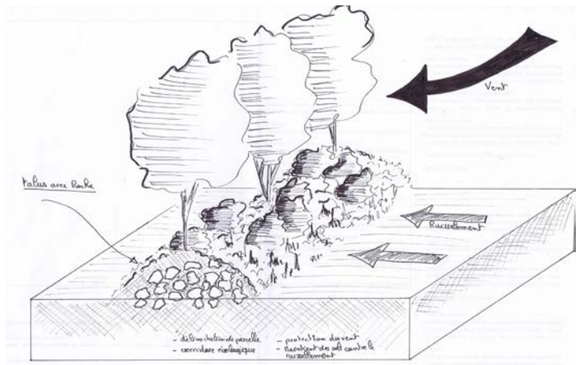

Haie agricole: un outil de maillage territorial

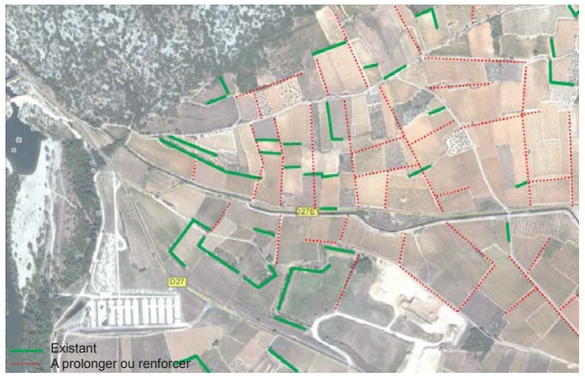

Un maillage qui s'appuie sur la trame foncière agricole

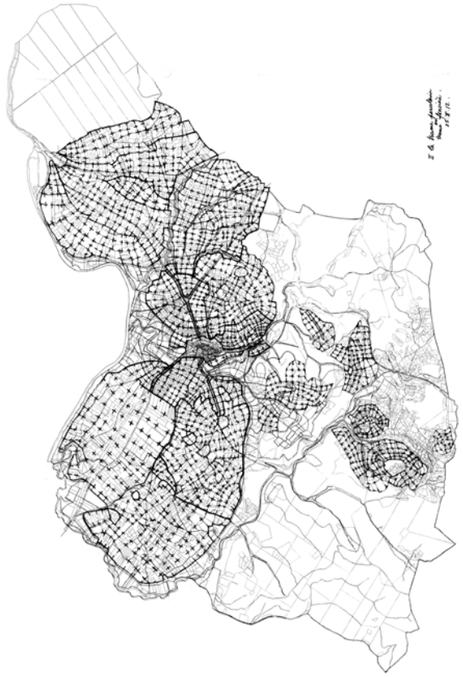

La trame foncière, mise en évidence de la structuration du paysage par l'activité agricole

Conservation des ouvrages hydrauliques et préservation des berges de l'hérault (continuité paysagère et écologique)

Enjeux

Le paysage rural est un marqueur identitaire du territoire d'Aniane.

Un paysage caractéristique, à dominante rurale, structuré par l'activité agricole et menacé par un mitage en cours.

Les alignements végétaux (platanes, haies végétales, ripisylves) et les mazets structurent et ponctuent le paysage, et participent à l'identité agricole d'Aniane.

Le maillage des haies agricoles appuie les lignes de force du pasyage et constitue un abri essentiel pour la biodiversité; leur disparition progressive suite à la mécanisation de l'agriculture est dommageable tant en termes de paysage et d'environnement que de valorisation du savoir-faire agricole.

Les bâtiments isolés dans l'espace agricole s'intègrent plus ou moins bien: les fermes, mas et mazets font partie intégrante du paysage, contrairement à certaines constructions plus récentes.

Des constructions à valoriser, restaurer, conserver

Des parcelles à reconvertir ou à encourager et préserver

Aperçu du paysage rural depuis le nord-est du territoire communal: un ensemble homogène, structuré par l'activité agricole, en particulier la viticulture, et ponctué par les plantations anciennes ou plus récentes d'oliviers